



recrute par voie contractuelle
(pour un besoin saisonnier*)

Directeur(-trice) Camps Eté

| | |
|------------------|--|
| Pôle : | Solidarité Enfance Jeunesse et Sports |
| Services : | Jeunesse |
| Cadre d'emploi : | Agent d'animation (emploi non permanent – contractuel) |
| DHS : | Temps complet |

DEFINITION DU POSTE :

Participer à la politique de Développement Social du territoire communautaire dont l'un des points d'appui est le service Jeunesse.

PLACE DANS L'ORGANISATION :

- Sous la responsabilité de l'Autorité locale et de la Vice-Présidence «Solidarité Actions Sociales » d'une part et de la Direction Générale des Services et du Responsable du service, d'autre part
- liens fonctionnels intra-communauté de communes resserrés autour de la mise en œuvre du Projet Educatif Territorial communautaire, la qualité du service public

MISSION PRINCIPALE :

- Participer au projet éducatif du territoire sur le temps des camps d'été
- Valoriser l'écoute exercée au quotidien auprès des jeunes
- Co-formaliser une offre éducative adaptée et conforme aux contrats d'objectifs ayant comme principes de bases: l'apprentissage de l'autonomie dans le respect de soi et des autres.

FONCTION :

- Etre l'interlocuteur privilégié de l'équipe d'animation, du responsable de service et des jeunes et de leurs familles, en individuel et en groupe
- Etre le garant de la sécurité affective et morale de chacun des jeunes accueillis et de l'équipe d'animation sous sa responsabilité.
- Gestion des différents temps de la vie quotidienne des jeunes sur le temps des camps d'été
- Participation et mobilisation des jeunes à la mise en place de leur programme d'activités sur la semaine en veillant au respect du budget imparti à chacun des camps

* sur la base de l'article 3 alinéa 2 Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

APTITUDES :

- sens des responsabilités et des relations humaines
- être solidaire au sein de l'équipe d'animation
- sens de l'écoute

CONDITIONS :

- Titulaire BAFD ou stagiaire
- Etre titulaire du diplôme SB serait un plus
- Permis B obligatoire

NATURE DU CONTRAT :

- emploi non permanent ouvert aux contractuels (Contrat à durée déterminée)

DUREE DU CONTRAT :

- Durée Hebdomadaire de service : 35h
- temps de travail hebdomadaire aménagé sur le rythme des camps : disponibilité réclamée les week-ends (journée de repos obligatoire le dimanche)
- Disponibilité du samedi 3 juillet au samedi 7 août 2010 inclus

REMUNERATION :

Pour un mois complet (151h67) : 1746.17 € Brut

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre
au plus tard le 31 mai 2010 à l'adresse suivante :

**Monsieur Le Président de la Communauté de Communes
Moulin de Blanchardeau
BP 36
22290 LANVOLLON**

Renseignements :

Mme Anne Le Mogne : 02.96.70.17.04 ou anne.lemogne@cc-lanvillon-plouha.fr

M. Frédéric Prouff : 02.96.70.17.04 ou frederic.prouff@cc-lanvillon-plouha.fr

(candidatures par voie électronique acceptées)